

Licence STAPS - Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS)

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence STAPS - Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS). 2011, Université de Poitiers. hceres-02036402

HAL Id: hceres-02036402

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036402>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : POITIERS

Établissement : Université de Poitiers

Demande n° S3LI120000904

Domaine : Sciences et techniques des activités physiques et sportives

Mention : Activités physiques adaptées et santé

Présentation de la mention

La mention Activités physiques adaptées et santé (APAS) de l'Université de Poitiers est organisée en un seul parcours. Les deux premières années sont communes aux quatre mentions du domaine, la spécialisation intervient en L3. Les débouchés concernent les interventions en activités physiques et sportives. La formation est pluridisciplinaire (sciences de la vie, sciences du comportement, sciences humaines et sociales) et comprend des enseignements permettant l'acquisition de compétences additionnelles (langues, informatique, etc). Les objectifs de cette formation de niveau licence sont conformes aux exigences de la fiche RNCP de la licence STAPS APAS. Les contenus d'enseignement de cette formation sont définis dans la perspective d'une poursuite d'études en master, notamment au sein du domaine Sciences, technologies, santé, dans la mention STAPS (en cohabilitation avec Rennes 2), spécialité IRHPM (Ingénierie de la rééducation handicap et performance motrice).

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	336
Nombre d'inscrits en L2	210
Nombre d'inscrits en L3	61
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	NR
% d'abandon en L1	NR
% de réussite en 3 ans	NR
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	53 %
% d'insertion professionnelle	30 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Constat commun aux quatre mentions du domaine STAPS :

La spécialisation de l'étudiant au cours de sa formation licence intervient en L3. L'élaboration et le suivi du projet personnel et professionnel de l'étudiant sont assurés dès le lycée (orientation active) et tout au long du cursus, lui permettant de choisir à la fin du L2 sa spécialisation de L3 et de faire un choix entre vie active et continuité



d'études en fin de formation. Des dispositifs d'aide et de suivi des étudiants en difficulté sont prévus, ainsi que des enseignants référents et des tuteurs étudiants pour les primo arrivants.

Les maquettes sont équilibrées, adaptées aux compétences que doivent acquérir les étudiants, les fiches RNCP et les annexes aux diplômes décrivant ces compétences sont dans l'ensemble fournies et renseignées, les dispositifs mis en place par l'Université sont appliqués sans pour autant que l'on puisse mesurer la réelle implication des équipes pédagogiques. Il manque un certain nombre d'items et d'éléments d'explications, notamment chiffrés, qui auraient permis d'affiner l'évaluation.

Constats spécifiques à la mention APAS :

Le nombre d'étudiants inscrits dans la mention APAS, étudiants provenant pour la plupart de l'académie de Poitiers, et les partenariats conclus avec les associations et institutions locales soulignent l'ancrage local fort de cette mention. La maquette des enseignements est bien équilibrée, très lisible. Les contenus d'enseignement dans la perspective d'une poursuite d'études en master sont bien définis et adaptés à cet objectif. Toutefois, le projet pédagogique, plus axé sur une poursuite d'études en master et le fonctionnement de cette mention, notamment au niveau de l'implication de l'équipe pédagogique dans les projets mis en place au niveau de l'établissement, auraient mérité plus d'explications.

- Points forts :
 - Le dispositif d'orientation active et de soutien au projet personnel et professionnel des étudiants.
 - La programmation et le suivi des stages.
 - Les partenariats avec les institutions et associations du secteur.
 - La participation des professionnels à la formation.
 - L'équilibre semestriel entre CM et TD, privilégiant ces derniers.

- Points faibles :
 - Nombre trop important d'items non renseignés.
 - L'absence de référence aux compétences transversales, ce qui paraît paradoxal pour des formations STAPS, dont c'est, en principe, le point fort.
 - L'absence de réelles UE d'ouverture hors du champ des STAPS.
 - Le manque global de précisions sur la réelle utilisation des dispositifs mis en place par l'Université.
 - Le manque de renseignement sur le fonctionnement de l'équipe pédagogique et sa composition réelle (même liste que pour la mention ES).
 - La faible utilisation des TICE.
 - Le peu d'importance donné aux relations internationales.

Notation)

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement)

Recommandations communes à toutes les mentions de STAPS :

Un effort important devra être consenti par l'UFR STAPS pour fournir les renseignements nécessaires à l'évaluation des formations proposées. Des éléments comme la poursuite d'études ou l'insertion professionnelle des étudiants devraient être disponibles au niveau de chacune des mentions. Il serait également important que la spécialisation de l'étudiant au cours de sa formation licence soit plus progressive et cohérente et lui permette de choisir entre vie active et continuité d'études en fin de formation et non pas d'avoir à effectuer ce choix en fin de L2 (même si le bilan effectué est une bonne idée à maintenir). Les UE d'ouverture doivent permettre à l'étudiant la découverte d'autres champs professionnels que ceux du domaine étudié et l'acquisition de compétences transversales. Il serait peut-être opportun, au vu de l'organisation des quatre mentions et de leur forte mutualisation,



de les regrouper en une seule mention STAPS et d'organiser en son sein des parcours différenciés. Cela permettrait d'augmenter la visibilité de la mention et d'en optimiser la gestion, notamment pédagogique.

Recommandations spécifiques à la mention APAS :

La composition de l'équipe pédagogique et son fonctionnement doivent mieux être définis. La perspective d'un master en cohabilitation avec Rennes 2, et donc une ouverture pour un projet essentiellement local, devrait inciter l'équipe pédagogique à accroître la professionnalisation de la formation.